

# Ville du Robert

## Bulletin Municipal

N°1

Trimestriel - Juillet 2012



## Le Robert accueille le Tour des Yoles 2012



Quoi de neuf  
au Robert **P. 6-7**



Conseil Local  
des Jeunes **P. 10**



Construction d'une  
école maternelle  
à Moulin à Vent **P. 6**



Alfred MONTHIEUX

## COMPOSITION DU BUREAU MUNICIPAL

- Le Maire, Alfred MONTHIEUX
- Premier Adjoint, Farell FRANCOIS-HAUGRIN
- Deuxième Adjointe, Huguette NOVILLO
- Troisième Adjoint, Claude BELLUNE
- Quatrième Adjoint, Christian VERNEUIL
- Cinquième Adjointe, Hélène PIDERI
- Sixième Adjoint, Wiltord HARNAIS
- Septième Adjoint, Jean Paul ALBIN
- Huitième Adjointe, Joël LINORD
- Neuvième Adjoint, Belfort BIROTA
- Dixième Adjointe, Claudine JEANTHEODORE

# le mot du Maire

### **Quelles sont vos ambitions en créant un journal municipal au Robert ?**

Un bulletin municipal d'informations est aujourd'hui un outil de communication devenu nécessaire pour informer les habitants. La communication doit être, en effet, au centre de nos préoccupations. Il n'est donc plus envisageable de prendre une décision sans le faire savoir à l'ensemble de la communauté si on veut bien se faire comprendre. Depuis deux ans, nous avons créé le site Internet de la ville ainsi qu'une page Facebook qui sont de plus en plus visités et animés. Mais il ne faut pas oublier qu'avec Internet, on ne peut pas encore espérer toucher l'ensemble de la population dans la mesure où tous les foyers ne disposent pas d'un accès Internet. Ainsi, si vous souhaitez communiquer, partager des informations, informer pour aider à mieux comprendre la vie de la cité, de la commune, sensibiliser, mobiliser, alerter ou encore divertir, c'est encore la vieille formule du bulletin papier qui reste la plus efficace pour toucher un maximum de citoyens.

### **Pensez-vous que la population réservera un bon accueil à ce nouvel outil de communication ?**

Les Robertins ont toujours été friands d'informations, surtout quand elles concernent leur quotidien et leur avenir. Je les invite donc à s'approprier ce bulletin qui sera dorénavant le trait d'union entre nous. J'attends des administrés leurs remarques, leurs propositions et aussi leurs critiques pour nous permettre d'améliorer le contenu de ce nouvel outil de communication, car un journal communal doit être un lien entre élus et administrés et aussi une véritable tribune du monde associatif.

### **Était-ce une demande de leur part ?**

Indirectement oui, mais c'était surtout une promesse de notre part de rendre compte régulièrement de notre

action. Nous avons été réélu en 2008 sur la base d'un programme pour la mandature et il est indispensable pour les citoyens de Fonds Duchesne ou de Pointe La Rose de savoir ce qui se fait de l'autre côté de la ville, à la Digue ou à Chère Epice par exemple. Il faut savoir que la ville du Robert s'étend sur plus de 4 400 hectares et possède le réseau de voirie municipale le plus long pour relier entre eux les soixante-quinze quartiers de la ville, dont certains fortement peuplés et très éloignés du centre bourg.

### **Quelle place occupera-t-il dans votre politique quotidienne ?**

Ce bulletin d'informations est désormais un outil qui complète le dispositif d'information et de communication avec la population. Depuis mon arrivée à la tête de cette municipalité, j'ai toujours privilégié la proximité et surtout œuvré dans la plus grande transparence.

### **À l'occasion de cette première édition, quels sont les thèmes dont vous souhaitez parler plus particulièrement aux administrés ?**

Un bon support d'information doit respecter quatre principes simples : proximité, transparence, identité locale et interactivité. Ce bulletin d'informations devra valoriser l'identité locale de la commune, mettre en valeur son histoire, ses habitants et faire découvrir les éléments constitutifs du patrimoine local.

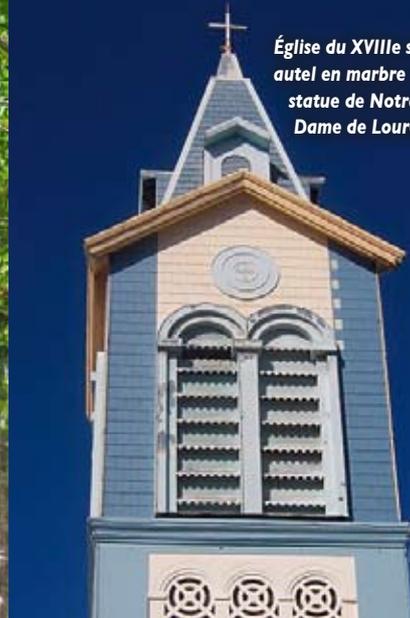
Une place sera consacrée aux responsables d'associations ainsi qu'aux groupes politiques représentés au conseil municipal comme l'exige la loi. Enfin l'accent sera mis sur l'attractivité du bulletin dont le contenu devra être agréable à lire et également constituer des documents de référence à conserver.





Cachot d'esclaves - Ilelet Chancel

Les îlets du Robert sont célèbres, notamment l'îlet Chancel qui héberge une espèce endémique d'iguanes : l'iguane des petites Antilles (*Iguana delicatissima*).



Église du XVIIIe siècle : autel en marbre 1870, statue de Notre-Dame de Lourdes.

# le Robert en bref

3



Troisième ville de la Martinique après Fort-de-France et le Lamentin, le Robert compte au dernier recensement 23 705 habitants, appelés les Robertins. Le Vert-Pré, situé sur les hauteurs du Robert est le plus important hameau de la commune. Dans sa partie sud-est, le Robert se prolonge dans l'océan Atlantique par une pointe dénommée Pointe Royale. Au bout de cette pointe se trouvent les quartiers de Sable Blanc, et de la Pointe La Rose. Sans oublier la Pointe Hyacinthe qui se situe entre la Pointe Royale et les quartiers de Sable Blanc.



Maison de maîtres - Ilelet Chancel

Le Robert se positionne sur la côte atlantique, dont le havre est parsemé de dix îlets. Ce magnifique port naturel a connu des batailles où les Anglais furent repoussés par la population locale constituée de corsaires et de marins-pêcheurs aguerris par leur vie côtière. La paroisse a été fondée par le Père Labat en 1694, et s'appelait Cul-de-Sac Robert. L'origine du nom actuel est incertaine. Un chef caraïbe a peut-être laissé son nom de baptême à cette région où les Amérindiens séjournèrent très longtemps. Pointe La Rose est le dernier quartier où ont été recensés des kalinagos ou caraïbes. La commune fut créée en 1837.

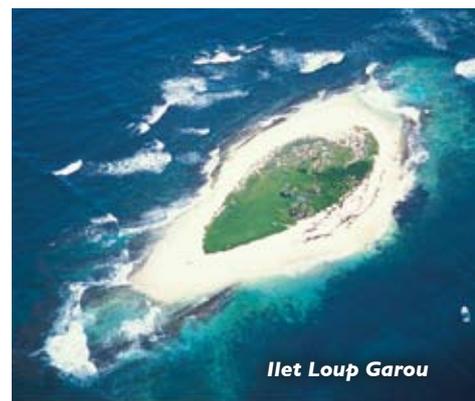
Le Robert est une commune avec une importante façade maritime. La yole ronde est donc une de ses activités sportives favorites. On y pratique également le football, le handball, le basket ball, le volley ball, le cyclisme, le jeu d'échecs et l'athlétisme. Par ailleurs, le rugby martiniquais est dominé par les équipes du Robert depuis de très nombreuses années.

## Les principaux clubs sportifs et associations culturelles de la commune :

US Robert (football, rugby, athlétisme, taekwondo) L'Arsenal du Robert (handball, basket-ball, volley-ball, jeu d'échecs, gymnastique) - AC Vert-Pré (football) Solidarité de Lestrade (football) - UJ Monnerot (football) - ASCLR (Bèlè) - JC 231 (cyclisme) - Yoles : UFR/Chanflor «Caracoli» - patron : Félix Méline - Mr Bricolage «Las Palmas» - patron : Joanny Lagin - GFA/Hyper U «Bouée Lison» patron : Olivier Méline «Bwa viré» - patron : Thierry Eutionnat - Le ballet Exotic - Le Foyer Rural de Fonds Nicolas, sans oublier les associations sportives de l'UFOLEP.

## Quelques personnalités liées à la commune :

Aimée du Buc de Rivery, Léopold Bissol, Paul Symphor, Édouard De Lépine, Emile Cap Gras, Coralie Balmy, Mickaël Borot, Marc Cratere, Dominique Daquin, Lucien Bélus, Clémence Bringtown, Jean-Philippe Marthély, Paulo Albin, Paul Chillan, Daniel Charles-Alfred, Félix Méline, Franz Ferjules, Marius Stéphanie, Hector Bigon.



Ilelet Loup Garou



## Le tourisme : un enjeu majeur mêlant terre et mer

Le 22 février 2000, suite à une délibération, l'équipe municipale menée par Alfred Monthieux prenait la décision de désigner un organisme pour la promotion du Robert. Ainsi, deux mois plus tard, le 8 avril 2000, l'Office de Tourisme du Robert (OTR) était constitué et voyait le jour. Une association paramunicipale qui est devenue « délégataire » d'une mission de Service Public. Pour son fonctionnement, l'Office de Tourisme du Robert vit essentiellement et majoritairement de subventions reversées principalement par la Ville du Robert. Par ailleurs, l'OTR peut prétendre, ponctuellement, à un complément de ressources financières provenant du Conseil Régional et du Conseil Général. Ces fonds financent notamment une partie des dépenses d'actions d'animation et les actions de promotion. Ainsi, la commune peut répondre, depuis douze ans, à ses fortes ambitions pour voir exploser son développement et son rayonnement, d'où le choix de créer un Office de Tourisme plutôt qu'un Syndicat d'Initiative.



# 4 tourisme

## Quelle est *la vocation* de l'Office de Tourisme du Robert ?

Présidé par Emile Garçon et dirigé par Marie Chantal Etienne, l'OTR a pour vocation de gérer l'activité touristique sur le territoire de la commune afin d'en optimiser les atouts. **L'objectif est de faire la promotion de la richesse exceptionnelle du patrimoine robertin et tout en maintenant la position de la ville parmi les grandes destinations touristiques martiniquaises.** Une dizaine de personnes œuvrent au quotidien pour faire fonctionner la structure. L'Office de Tourisme est composé de 12 administrateurs, dont 4 représentants du Conseil municipal, 4 socio-professionnels exerçant dans le domaine touristique et 4 bénévoles qui interviennent en raison de leur intérêt pour le secteur touristique. Deux salariées viennent renforcer cette équipe afin de promouvoir le Robert via tous les outils existants. L'objectif étant de construire l'image de destination accueillante du territoire et de susciter l'intérêt des touristes. Un accent particulier a été mis sur 4 missions : l'accueil, l'information, la promotion et l'animation de la ville. Comme chacun le sait, la notion d'accueil est déterminante dans le secteur touristique. C'est en ce sens que l'Office de Tourisme aide les visiteurs dans la recherche d'hébergements sur la commune, d'excursions, de visites ou d'escales gourmandes. Ils s'appuient sur une gamme d'outils très variée afin de mener ces missions à bien.

## Entre *Terre* et *Mer*

Le Robert est ouvert sur deux mondes : celui de la terre et celui de la mer. La Ville a choisi de tirer le meilleur parti de ces deux influences pour conforter ses atouts et se forger une solide identité au fil du temps. Pour mieux consolider, dynamiser et organiser le tourisme qui représente un enjeu majeur pour Le Robert, la stratégie de développement adoptée consiste, de manière générale, à **développer de nouveaux produits et de nouvelles offres touristiques.** L'amélioration de l'accessibilité du Robert et de ses sites touristiques, notamment ses îlets, fait partie intégrante de cet axe. La récente initiative du Maire d'engager la commune dans le Tour des Yoles Rondes de la Martinique vient entériner cette stratégie. En effet, Le Robert a accueilli 3 étapes en 2011 et a réaffirmé son engagement aux côtés de la Fédération des Yoles Rondes pour l'édition 2012. **D'autres manifestations prévues pour dynamiser le territoire se tiendront dans les mois à venir** sous deux formes. La Ville mettra tout d'abord en place un programme d'animations variées et contribuera parallèlement aux animations organisées par les partenaires associatifs, institutionnels ou sportifs. Au planning 2012, on retiendra principalement l'organisation de 2 actions d'animations touristiques à l'initiative de l'OTR : *Anbians' Bô Lanmè Robè* (juillet - août), qui regroupera plusieurs artistes sur le front de mer du Robert. *Nect'Arts* et *Saveurs de Noël* seront programmés en fin d'année afin de faire découvrir les saveurs d'antan.





## Le *Tour des Yoles* partira de nouveau du Robert le 29 juillet prochain

Le maire et conseiller général Alfred Monthieux l'a officiellement annoncé à l'occasion d'une conférence de presse tenue le samedi 13 mai et dont nous relatons ci-dessous quelques extraits de son intervention.

**Après 1989 - 1991 - 1994 - 1999 - 2006 et 2011, la ville du Robert accueille de nouveau en 2012 et pour la septième fois le départ et l'arrivée du Tour de la Martinique des yoles rondes dont ce sera la 28<sup>ème</sup> édition.**

Cette décision du conseil municipal d'accueillir cette 28<sup>ème</sup> édition traduit notre volonté fortement affichée de contribuer à la pérennisation et à l'ancrage de ce pan du patrimoine martiniquais dans l'offre culturelle et sportive de notre département. Certes, nous aurions pu aisément céder le tour à une autre commune, mais force est de reconnaître qu'elles ne se sont pas bousculées au portillon.

La conjoncture économique particulièrement difficile et la morosité qu'elle engendre découragent plus d'un. La Ville du Robert, comme toutes les autres collectivités locales n'en est pas épargnée, mais s'efforce de garder le cap en dépit de la violence des vents contraires.

Face à la crise qui semble persister, doit-on jeter le manche après la cognée et sombrer dans un découragement collectif qui risque de compromettre de façon durable toutes tentatives de relance de cette activité en particulier? Non, nous pensons au contraire que **dans la difficulté et dans la crise, le refus de capituler, la solidarité, et l'initiative doivent être des actions de résistance au désespoir**, d'autant que la jeunesse n'apprécierait pas

qu'on jette aussi facilement les armes, et que notre Tour de Martinique des yoles rondes soit martyrisé, à l'heure où la collectivité régionale propose son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Accepter l'accueil de cette compétition authentiquement martiniquaise, c'est également pour nous l'occasion d'offrir à nos champions du monde locaux, les yoleurs de UFR/CHANFLOR, de défendre à domicile leur septième titre si convoité. Certes le prix à payer n'est pas négligeable. Pour ce tour 2012, nous nous sommes donné les moyens de réussir son organisation sans trop d'incidence sur les finances communales et j'en profite pour rassurer les uns et les autres. En effet, nous avons de nouveau fait appel à la solidarité et à la générosité des partenaires économiques et institutionnels martiniquais pour nous aider à offrir, aux milliers de spectateurs et aux acteurs, les meilleures conditions d'accueil et de confort. Je compte pour cela sur le « savoir-faire » qu'ont su développer nos services administratifs et techniques au fil des six tours précédents que nous avons eu à organiser.

**J'invite les Martiniquais à se mobiliser autour de cet événement et à faire preuve du plus grand civisme et de la plus grande correction pour que la fête soit la plus belle possible.**

Je reprendrai mes slogans de l'année dernière : **« Kouss yol bel... Pa sali dlo a »** et **« Si ou enmen yol, protégé lanmè a »**



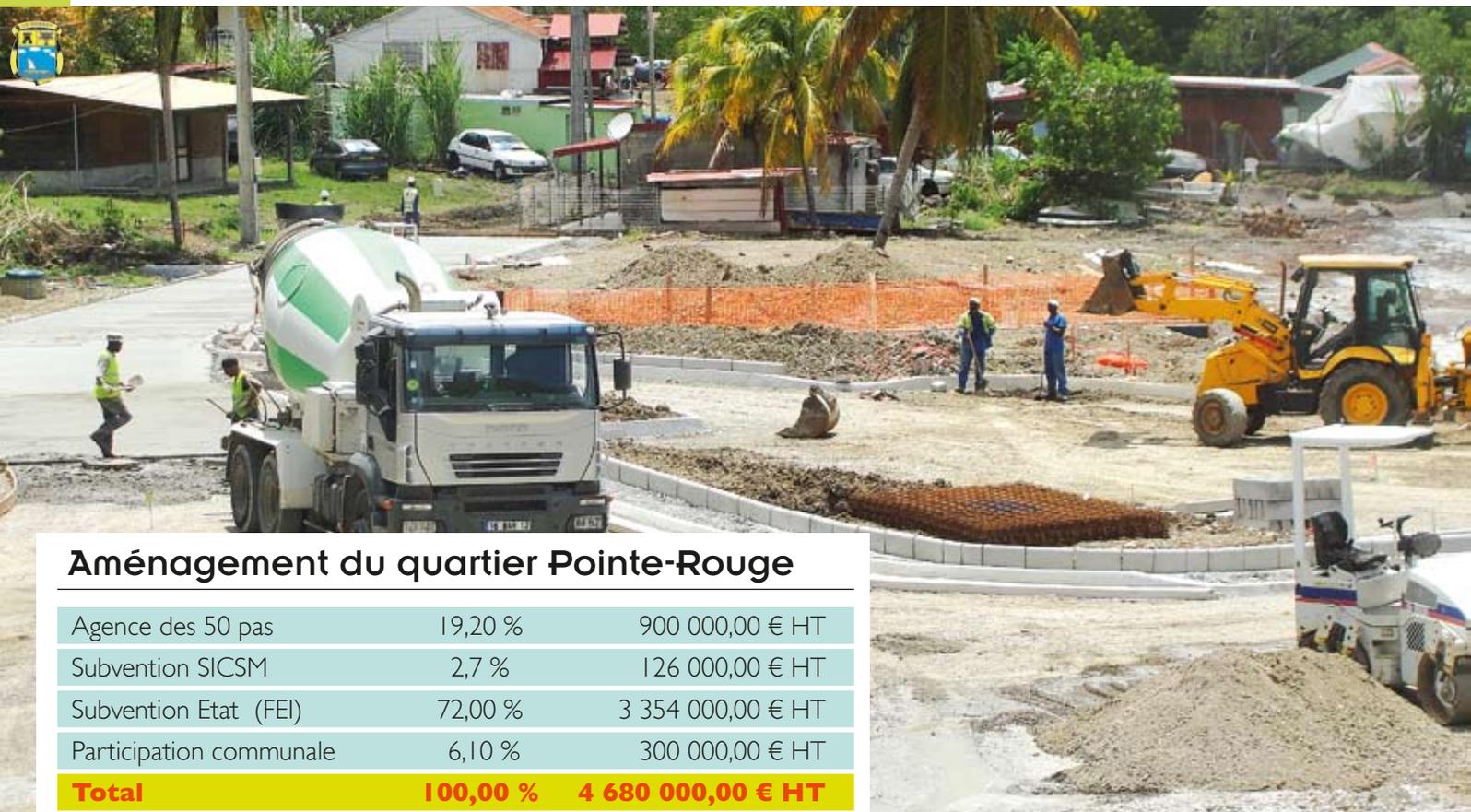
La Ville du Robert réalise des aménagements et des équipements dans divers domaines afin d'améliorer le cadre de vie de sa population. Cette rubrique vous aidera à suivre l'évolution de notre ville. C'est le cas ici dans le domaine de l'éducation, du sport, de l'aménagement du territoire, des travaux d'urgence et du développement économique.

6



## Construction d'une école maternelle à Moulin à Vent

Subvention FEDER	39,00 %	1 309 054,11 € HT
Subvention Etat (DGE)	2,97 %	100 00,00 € HT
Subvention Etat (FEI)	32,16 %	1 079 542,81 € HT
Subvention Plan séisme	5,87 %	197 029,42 € HT
Subvention du Conseil Régional	5,00 %	167 827,45 € HT
Participation communale	15,00 %	503 095,21 € HT
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>	<b>3 356 549,00 € HT</b>



## Aménagement du quartier Pointe-Rouge

Agence des 50 pas	19,20 %	900 000,00 € HT
Subvention SICSM	2,7 %	126 000,00 € HT
Subvention Etat (FEI)	72,00 %	3 354 000,00 € HT
Participation communale	6,10 %	300 000,00 € HT
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>	<b>4 680 000,00 € HT</b>



## Piste d'athlétisme

Subvention de l'Etat	9 %	204 754,31 € HT
F.N.D.S. (Fonds National de Développement des Sports)	10 %	227 504,80 € HT
Subvention du Conseil Régional	30 %	682 514,37 € HT
Subvention du Conseil Général	26 %	591 512,45 € HT
Participation communale	25 %	568 761,97 € HT
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>2 275 047,90 € HT</b>

7



## Etals de vente des produits de la pêche

Subvention Europe (FEP)	75,00 %	142 050,00 € HT
Subvention Etat (Fonds Barnier)	15,00 %	28 410,00 € HT
Participation de la Ville	10,00 %	18 940,00 € HT
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>	<b>189 400,00 € HT</b>

## Ilôt de l'église du Vert-Pré

Subvention Europe FEDER	55,00 %	330 000,00 € HT
Subvention Conseil Régional	16,50 %	99 000,00 € HT
Subvention CCNM	3,50 %	21 000,00 € HT
Participation communale	25,00 %	150 000,00 € HT
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>	<b>600 000,00 € HT</b>



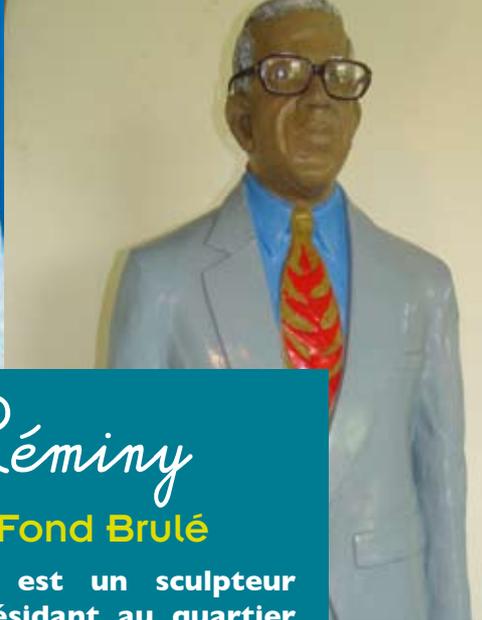
## Stabilisation et aménagement du talus aval du chemin Fond-Nicolas

Subvention FEDER	37,00 %	114 741,25 € HT
Subvention Etat	10,00 %	31 011,15 € HT
Subvention Région	33,00 %	102 336,80 € HT
Participation communale	20,00 %	62 022,31 € HT
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>	<b>310 111,51 € HT</b>





# rencontre



## Louis Réminy

sculpteur à Fond Brulé

Louis Réminy est un sculpteur autodidacte, résidant au quartier Fond Brûlé au Robert, où il exerce son art.

Il est tout jeune quand son père décède, et il se voit contraint de travailler très tôt, dans la canne, à l'usine, en qualité d'ouvrier du bâtiment, d'ébéniste, de charpentier, mais c'est la sculpture qui l'attire depuis toujours. Il est fasciné par l'histoire de France, la mythologie gréco-romaine et rêve de reproduire ces grands personnages qui illustrent les livres d'histoire ou les catalogues des musées : Léonard de Vinci, Jeanne d'Arc, le centurion romain, les Trois Grâces, les présidents de la République française.

Son imagination est aussi tournée vers notre région et notre histoire : le roi Pelé, André Alikér, Aimé Césaire, Louis Achille, le neg mawon. **On peut voir ces bustes ou ces statues**

l'hérite d'aucune grande école des beaux arts ; il avoue avoir reçu un don de Dieu et c'est ainsi qu'il réalise en retour des pièces religieuses pour les églises (l'archange Saint Michel, la Vierge Marie, la Pietà, le Sacré Cœur).

Depuis toujours, Louis Réminy a rêvé d'être sculpteur. Il voyait son avenir dans cette profession, mais malheureusement, à la mort de son père, sa mère n'avait d'autre solution que de garder Loulou à la maison pour s'occuper des frères et sœurs, pendant qu'elle allait travailler pour subvenir aux besoins de la famille.

Un malheureux évènement qui survient alors qu'il commençait à prendre goût au travail scolaire, surtout que c'était la période d'examens

de certificat de fin d'études ; tout s'est effondré d'un coup pour Louis. Mais loin de se décourager, il attend patiemment l'âge adulte pour

vivre cette passion qui l'habitait. C'est pour lui un bonheur de sculpter car cela a fortement contribué à le cultiver et donner un sens à sa vie. Mais tout n'a pas été facile car il se souvient avoir été décrié par des gens mal intentionnés qui ne sont pas parvenus à avoir raison de son courage et de sa foi.

Louis Réminy, contrairement aux

grands sculpteurs qui travaillaient autrefois le marbre, a trouvé sa propre technique en utilisant le marteau et le burin pour dégrossir la pièce avant de réaliser la finition avec du ciment blanc mélangé à de la poudre de marbre.

Il est un passionné de lecture et a visité de nombreux musées à travers le monde et pourtant, chacun demeure une découverte et un enrichissement. Il adore reproduire les personnages qui ont marqué l'histoire et pour lui, la vie c'est la sculpture. **Il réalise également des fontaines, des douches, des bassins qui peuvent agrémenter un jardin.** Enfin, la vie, la famille, les souffrances, l'actualité ne cessent de l'inspirer.

En dépit de son bonheur apparent, Louis Réminy nourrit quelques regrets que nous le laissons exprimer : « Je regrette que les institutions, les responsables politiques n'aident pas suffisamment les artistes. Beaucoup de mes appels sont restés lettre morte. Certaines de mes œuvres pourraient être placées dans des lieux publics. Je reçois beaucoup de gens dans mon atelier, y compris des étrangers. Je ne suis pas partisan de l'abstraction pure ; je reproduis des personnages. Un neg mawon n'est pas un arbre ou un cactus ; je ne suis pas un pédagogue mais je reproduis la réalité ».

Source : APAL

*Louis adore reproduire les personnages qui ont marqué l'histoire et pour lui, la vie c'est la sculpture.*

**géantes chez lui dans son espace d'exposition très fréquenté par les scolaires et le grand public..**

**Louis Réminy est le maître d'œuvre du monument aux morts du Lorrain, ainsi que celui de Fond-Saint-Denis. Il a également sculpté le buste de Joseph Zobel pour le lycée de Rivière-Salée.** Son savoir faire, il ne

# agenda

## Anbians bô lanmè Robè !

Cette animation qui revient chaque année au front de mer du Robert a pour but d'apporter une touche de gaieté et de légèreté dans la ville pendant la période des vacances. Le kiosque de la fontaine retentira de sonorités multiples afin d'enchanter les oreilles des mélomanes et de découvrir de jeunes talents. Biguine, mazouka, zouk, tous les rythmes seront à l'honneur pour fêter dignement les vacances 2012 les samedi 28 juillet, 4 et 11 août.

Contact : Office du Tourisme - 0596 38 01 42 -

Des initiations à la biguine sont prévues les 7, 13, 18 et 21 juillet afin d'enseigner les pas de danse aux moins expérimentés. Une occasion à ne pas rater !

## Cyber-bases

### Inscriptions

Les cyber-bases RIMI (2, rue du Courbaril, Robert) et Vert-Pré vous reçoivent aux horaires suivants :

Lundi au vendredi : 8h/13h30 - Mercredi : 8h-14h

> **Fermeture** de la cyber-base du Vert-Pré et du RIMI du 28 juillet au 3 septembre inclus.

**Réouverture des 2 cyber-bases le 4 sept. aux horaires habituels**

**Cyber-base RIMI** : Mardi, jeudi, vendredi : 11h/17h

Mercredi : 8h/17h - Samedi : 8h/12h - **05 96 38 10 01**

**Cyber-base Vert-Pré** : Mardi, jeudi, vendredi : 11h/16h

Mercredi : 8h-15h - Samedi : 8h-12h - **05 96 48 18 39**

# infos pratiques

9

## Service des Sports Activités proposées en juillet et août

### Natation et aquagym :

du lundi au vendredi : 5 séances : 15 €

- Adultes 12h : natation - Enfants (7 ans et +) : 11h : natation  
13h : aquagym

**Pièces à fournir** : Certificat médical de moins de 3 mois  
Attestation d'assurance extra-scolaire pour les enfants

### Bains publics :

Lundi et mercredi de 14h à 16h

Carte d'abonnement 10 baignades : 15€

Bonnet de bain obligatoire pour tous

**Informations : Piscine Municipale**

**05 96 65 94 53 - 05 96 65 35 82**

## Centre Robertin d'Enseignement Artistique et Musical (CREAM)

### Inscriptions

- Anciens élèves : dès le 18 juin 2012  
- Nouveaux élèves : depuis le 2 juillet 2012

Frais d'inscription : 25 €

**Pièces à fournir** :

- 1 photo d'identité

Paiement par chèque ou prélèvement avec possibilité d'échelonnement

### Activités

- Théâtre, danse (classique, moderne jazz, afro jazz), arts traditionnels (percussions traditionnelles, chant, ti-bwa, tambour), arts plastiques, guitare basse, banjo, piano, violon, flûte, clarinette, technique vocale, saxophone, batterie, guitare

- Journée « ti moun » le mercredi : éveil musical, ticket éveil, initiation artistique.

**Informations : OMCLR**

**Bvd Henri Auzé - 05 96 65 47 31**

[contact@omclrobert.fr](mailto:contact@omclrobert.fr)

[www.office-culture-robert.com](http://www.office-culture-robert.com)

## Caisse des Ecoles rentrée scolaire 2012/2013

Début des inscriptions 2012/2013 au restaurant scolaire **lundi 20 août**

**2012** de 7h30 à 12h00 à la **Caisse des écoles** (av. Paul Symphor

- bâtiment de la cantine centrale) - **05 96 65 65 40**

**Pièces à fournir pour les nouveaux élèves :**

- Elèves écoles primaire et maternelle : 1 photo

- Elèves du collège : 2 photos

- Numéro d'allocataire

- Tarifs : Ecoles primaire et maternelle : 2,50 € / repas

Collège 3,20 € / repas - Panier repas (PAI) : 1,25 € / repas

### Périodes de paiement

- **Septembre 2012** (15 jours) : paiement du 20 au 31 août

Ecoles primaires et maternelles : 37,50 €

Collège : 48 € - PAI : 18,75 €

- **Octobre 2012** (16 jours) : paiement du 3 au 28 septembre

Ecoles primaires et maternelles : 40 €

Collège : 51,20 € - PAI : 20 €

- **Novembre 2012** (14 jours) : paiement du 01 au 31 octobre

Ecoles primaires et maternelles : 35 €

Collège : 44,80 € - PAI : 17,50 €

- **Décembre 2012** (11 jours) : paiement du 05 au 30 novembre

Ecoles primaires et maternelles : 27,50 €

Collège : 32,20 € - PAI : 13,75 €



## Chers Electeurs et Electrices,

Par courrier en date du 16 mai, Monsieur le Maire m'informe de la parution de ce bulletin municipal que vous êtes en train de lire. Je laisse à votre appréciation la dimension de l'espace communicatif qui nous est réservé, en tant qu'opposition !!! Il est vrai qu'il y a tellement à dire sur la gestion de votre commune, dont le délabrement visuel et administratif n'est pas à la hauteur des enjeux de ce 21<sup>ème</sup> siècle.

Trop de choses laissent à désirer dans la vie quotidienne de notre commune. Notamment la non-utilisation de nos impôts. 4 millions 272 000 euros d'excédents budgétaires en 2011, après 2M2 en 2010 et 2M4 en 2009 malgré le mouvement du 5KF. La masse des impôts locaux du Robert collectés en 2011 représente 19 millions d'euros... Cherchez l'erreur !!

Avec ce type d'affirmation, espérons ne pas subir la censure qui existe déjà par le quotidien France Antilles, dont le journaliste attiré n'est autre que le Président de la communication de l'équipe municipale en place et rédacteur de ce bulletin.

Claude CHARLES-ALFRED

*En application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et à la liberté d'expression des élus de l'opposition.*

## Chers Electeurs et Electrices,

### Le Robert autrement : une association citoyenne

L'équipe qui s'était présentée aux dernières élections municipales sous l'appellation « LE ROBERT AUTREMENT », s'est constituée en association à but non lucratif, selon les dispositions de la loi 1901 et a été déclarée à la sous-préfecture de Trinité. L'objectif de l'association est de porter sa contribution à la vie citoyenne dans notre commune.

C'est ainsi que depuis de nombreux mois, au côté de plusieurs autres associations, elle a participé à de nombreuses actions pour réagir contre la montée des violences et contribué à mettre sur pied le Forum Solidarité Martinique (FOS MATINIK). Le 12 avril 2012, lors de la signature officielle de la CHARTE à la Maison des syndicats de Fort-de-France, outre des représentants de nombreuses associations citoyennes, on a pu noter la présence de plusieurs personnalités, dont le Maire de Fond-Saint-Denis, M. MAXIMIN Jules, Conseiller municipal de la ville du Robert, et Mme CHANDEY Annie, conseillère municipale de la ville de Fort-de-France.

LE ROBERT AUTREMENT organise également des rencontres citoyennes pour discuter des questions concernant la vie de la cité. C'est l'occasion pour Léon SEVEUR, membre de l'association et conseiller municipal de présenter des comptes-rendus de ses activités avec la population et des réunions du conseil. Des rencontres conviviales telles les sorties, le « chanté nwel » se sont aussi déroulées pour ressouder le tissu social.

L'association accorde une très grande importance à la collaboration entre tous les courants de pensée qui animent la vie de notre commune ainsi qu'à la cohésion entre tous les Martiniquais (es). C'est pourquoi elle accueille des membres de toutes tendances, milite pour la tolérance et le respect mutuel. Elle porte son soutien au travail mené par le cercle de réflexion « Kolé Tèt Kolé Zépol » qui réunit des personnalités de différents horizons, issues de la société civile, du monde associatif et d'organisations politiques très variées. Deux colloques ont déjà été organisés sur les thèmes « Pouvoir et Démocratie » et « Lancer une dynamique sociale et économique commune au service de notre pays ». Notre camarade Léon SEVEUR y est intervenu au nom du Robert AUTREMENT.

Pour nous contacter un mobile 06 96 22 99 80.



Le Conseil Local des Jeunes du Robert

# en bref !

## Les jeunes Robertins mobilisés

Le samedi 14 avril 2012, le Conseil Local des jeunes du Robert s'est réuni pour un premier bilan de l'action réalisée. Ces jeunes ont souhaité s'investir pleinement et dès leur plus jeune âge dans la vie publique afin de faire avancer leurs idées et même plus leurs idéaux. Le Maire - conseiller général, Alfred Monthieux, est venu leur apporter son soutien.

En effet, cet investissement des jeunes doit être souligné et encouragé afin qu'il soit pérenne. Ceux qui sont la jeunesse d'aujourd'hui, mais les adultes de demain, doivent être fiers de s'accomplir à travers des actions citoyennes.

Giovanny Etienne est le président du Conseil Local des jeunes de la ville. Loin d'être effrayé par la tâche qui l'attend, il démontre une assurance qui l'honore et est particulièrement confiant en l'avenir.

Si c'est pas une jeunesse combative et méritante !!! »



Le Maire Alfred Monthieux récompense le Président Giovanni Etienne



## La situation financière de la ville du Robert est saine

Le conseil municipal a procédé le 25 mai dernier au vote du compte administratif de l'année 2011, document reflétant l'exactitude des recettes encaissées et des dépenses mandatées au cours de l'année.

### Un léger excédent de fonctionnement

Ce compte administratif dégage un excédent de 2 216 595,77 € en fonctionnement qui confirme que la situation financière de la ville demeure saine, même si le contexte de crise mondiale l'entoure d'une certaine fragilité qui nous oblige à une grande vigilance permanente pour maîtriser les dépenses comme le témoigne le tableau rétrospectif suivant :

	2009	2010	2011
Dépenses	26 507 011	27 871 504	29 968 026
Recettes	23 543 787	25 612 866	27 751 431
Résultats	<b>2 963 224</b>	<b>2 258 637</b>	<b>2 216 595</b>

En effet, la ville du Robert peut s'enorgueillir de faire partie aujourd'hui des quelques rares collectivités locales qui ne sont pas dans le « rouge » en dépit de la dégradation de la conjoncture économique observée depuis 2007 et aggravée par les différentes catastrophes naturelles que nous avons connues. Parallèlement, le ralentissement des recettes observé en 2007 s'est confirmé en 2010 et 2011. Cela se traduit par un resserrement entre les courbes de recettes et de dépenses et tout est mis en œuvre pour éviter l'effet ciseau (croisement de ces courbes) qui mettrait en péril la santé financière de la collectivité.

Notons que les principaux postes de dépenses de la section de fonctionnement sont :

	2011		2010
Frais de personnel	17 184 278 €	63 %	64,31 %
Subvention caisse des écoles	2 450 000 €	8,98 %	9,49 %
Administration Générale	3 990 373 €	14,63 %	15,13 %
Subvention aux associations	1 046 521 €	3,84 %	3,75 %

Pour honorer ces dépenses obligatoires, la ville s'appuie sur les principales recettes suivantes :

	2011		2010
Octroi de mer	11 072 665 €	37 %	38,73
Impôts	8 136 717 €	27,19 %	26,06 %
Dotation Globale de Fonctionnement	3 999 577 €	13,37 %	14,80 %
Fonds d'Investissement Routier	1 028 422 €	3,44 %	3,86 %
Dotation aménagement	1 379 703 €	4,61 %	4,71 %
Travaux en régie	840 374 €	2,81 %	1,97 %
Subventions	349 716 €	2,98 %	2,99 %



### Un investissement audacieux

Plusieurs indicateurs permettent de mesurer le degré d'atteinte de l'objectif de relance économique et qui témoigne du dynamisme de la municipalité en 2011. D'abord, les 6 470 136, 74 € que la ville a injecté dans l'économie martiniquaise dont 4 561 745,67 € de travaux. Ensuite, les 21 procédures d'appels d'offres lancées par la ville pour la réalisation d'opérations dont :

- la nouvelle cantine scolaire au Vert-Pré, la réfection de l'école de Café, la peinture des écoles de Chapelle Villarsion, Four à Chaux et Mansarde, le début des travaux de la nouvelle école de Moulin à Vent, la construction d'ouvrages hydrauliques et de murs de soutènement à Café, Pointe Savane, Fond-Nicolas, Fond-Brûlé, la réalisation de la voie au quartier La-haut qui relie désormais en peu de temps la RN1 à Haugrain à la RD1 (Hermitage) et la RD3 (L'heureux).
- On peut citer également la construction des étals de vente de poissons sur le front de mer; le marché sur l'îlot de l'église du Vert-Pré, les travaux de création de lotissement de six parcelles dans la zone de la SEMAIR à disposition des investisseurs économiques, l'acquisition d'un bateau pour la surveillance et la gestion des filets, la reprise de l'éclairage du stade Léon Duchamps du Vert-Pré, la poursuite des travaux de la piste d'athlétisme de cité Lacroix et la rénovation des infrastructures sportives.

La ville a par ailleurs enrichi son patrimoine par l'acquisition de biens immobiliers nus ou construits pour un montant de **1 509 784,82 €**.

Les autres investissements de la ville en 2011 ont concerné le renouvellement du matériel obsolète dans différents domaines techniques, sportifs et administratifs pour un montant de **382 836,70 €**.

Les travaux sur les cinquante pas géométriques à Pointe Rouge auront coûté à la ville la somme de **1 50 000,00 €** soit la moitié de sa participation pour l'aménagement de ce quartier.

En définitive, sur l'année 2011, la section d'investissement a comptabilisé **7 429 930,78 €** de recettes, contre 9 369 935,82 € de dépenses.

Pour faire face à ces investissements, la ville a eu recours aux quatre sources de financement suivantes :

- l'autofinancement (Prélèvement sur la section de fonctionnement) ..... : 2 074 063,81 €
- les produits d'aménagement du territoire ... : 893 225,00 €
- les subventions ..... : 794 012,78 €
- l'emprunt..... : 2 000 000,00 €





Parade carnavalesque des écoles - Février 2012



Les 40 ans du Foyer Rural de Fond Nicolas - juillet 2012



Les 40 ans du Foyer Rural de Fond Nicolas - juillet 2012



Fête patronale du Vert Pré - Mai 2012



Pointe Savane Beach à la crèche municipale - Mars 2012



Festival Bèlè - juin 2012



Conférence littéraire à la bibliothèque municipale - Avril 2012



VILLE DU ROBERT

**Le Robert,**  
une ville culturelle active !



La balle ovale - Juin 2012



La Fewosienne - Juillet 2012

**FOYER RURAL  
D'EDUCATION POPULAIRE  
KANKANBOU**

**CHAMPION & VAINQUEUR  
DE LA COUPE  
WFOLEP 2011/2012**

**Jaune pou la victwa**

